



## **Orientations concernant les différents modes de transport à l'île verte**

Depuis plus de 15 ans l'île est desservie par un traversier de mai à novembre. Le service est quotidien et est fonction des marées. Le service est géré par la Société Inter-Rives qui s'occupe en plus de la gestion du service de bateau, des relations avec la population c'est à dire fixe les horaires, les tarifs et gère les différentes doléances qui se présentent.

Lorsque les glaces apparaissent en novembre, le service est remplacé par un petit bateau (passagers seulement) pour quelques semaines jusqu'à ce que les conditions soient trop difficiles pour naviguer. Ce service est offert seulement trois jours semaines.

Puis le service d'hélicoptère prend la relève jusqu'au pont de glace aussi trois jours semaines et le dimanche après-midi. Par la suite on revient à l'hélicoptère en mars puis le petit bateau et le traversier en mai.

Jusqu'à 2007, ce service de transport était suffisant, mais compliqué et répondait à différentes règles puisque chacun des services référaient à des instances différentes (MTQ, un contractuel du MTQ M. Jacques Fraser, Inter-Rives et la municipalité).

Pendant les dernières années ces services ont été confrontés à des hausses d'achalandage qui ont obligées de nombreux ajustements chez la clientèle car c'est la congestion qui fixait les règles. Les doléances de la population ont été vives et en comparant les services des autres îles, il apparaissait clairement que l'île verte devait sortir d'une époque épique de transport pour se moderniser et avoir un service normal de transport avec l'unicité de services quelques soient les modes de transport et les périodes de l'année.

Il est important de rappeler que ce lien avec la terre ferme est notre route 132 et est notre unique lien avec la terre ferme. Pour des raisons de transport, de transport scolaire et de transport de blessés et malades, nous avons besoin de revoir tout le système de transport.

Nous voulons profiter du passage de la responsabilité du MTQ vers la STQ pour offrir un vrai service à notre population.

En terme de principe, nous souhaitons que tous ces modes de transport aient une

cohérence d'horaire et de tarification et une même pensée de gestion à savoir un service axé sur le confort et la sécurité de la clientèle.

Nous souhaitons ardemment que la Société Inter-Rives soit responsable de tous les modes de transport en terme de gestion du service. Nous aurions alors l'unicité de service tant en terme d'horaire que de prix et de types de clientèles ayant droit à des tarifs différents. De plus le passage entre les différents modes de transport serait plus harmonieux.

L'île et sa communauté sont à une croisée des chemins et l'avenir va dépendre des facilités de transport offerts. La période des fêtes de 2009-2010 a clairement démontré que l'hélicoptère ne subvenait plus aux besoins et de loin. Plusieurs dizaines de personnes n'ont pu traverser la journée prévue et plusieurs personnes ont dû annuler leur venue. De plus, le retour de l'île vers la terre ferme est plus qu'aléatoire et soulève plein d'inquiétude. Nous ne devons plus tolérer cela au XXI siècle. Nous pourrions soulever de nombreux exemples de problèmes de services tant sur les délais indus entre les modes de transport, les écarts de tarifications non justifiables de personnes et de marchandises que de confort et de sécurité; nous préférons discuter avec la STQ de la planification des services 12 mois par année et avec le même objectif: un service normal à la population qui n'est pas un frein au développement de notre communauté.

Un élément majeur n'est pas couvert par le service actuel, et c'est le transport à marée basse qui rappelle le concerne 50% du temps. Nous avons besoin d'un transport à marée basse pour le transport des malades et des blessés, pour le transport des enfants en âge scolaire, et pour les travailleurs de l'île. Actuellement il n'y a rien pour combler ce vide et la population est croissante particulièrement l'été ou souvent près de 350 personnes séjournent à l'île.

Adopté par le conseil municipal le 2 avril 2010